

Délibération N° :
2023/087

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE ROANNE
CANTON DE RENAISON
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'URFE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Par suite d'une convocation en date du 8 décembre 2023 adressée par Monsieur Charles LABOURE, Président sortant, les membres composant le conseil communautaire du Pays d'Urfé se sont réunis à la salle des fêtes de Les Salles, le 14 décembre 2023 à 20 heures conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : ROUX Lorraine, LABOURE Charles, PRAS Séverine, PONCET Didier, CLEMENCON Thierry, LOIZZO Laurent, ESPINASSE Patrice, PEREZ Gérard, SIETTEL Thomas, GOUTORBE Stéphane, PEURIERE Jean-Hervé, CHAUX Michel, PONCET Pascal, BARLERIN Emmanuelle, VIETTI Dominique, COMPAGNAT Michel, MOISSONNIER Clément, CROZET Guy, CHABRE Michel, CAZORLA Dominique, CHABRIER Alexandre.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absents ayant donné procuration : MONAT Pascale, ROYER Jean-Paul.

Absents excusés : MEUNIER Ingrid, BATTANDIER Maud, BRUEL Laurent, LUGNE Isabelle.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame Séverine PRAS est désignée pour remplir cette fonction.

Objet : DECISIONS MODIFICATIVES :

Considérant la nécessité de procéder à des modifications de crédits pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables relatives à l'activité de la Communauté de Communes, M. le Président propose d'adopter les décisions modificatives suivantes :

Budget Général :

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
28041582 (040)	Autres grpts – Bâtiments et installations	6.00	0.00
10222	FCTVA	- 6.00	0.00
21318-53	Autres bâtiments publics	0.00	- 3 500.00
21751-57	Réseaux de voirie (mise à dispo)	0.00	3 500.00
TOTAL :		0.00	0.00
FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
6811 (042)	Dot amort. Immos incorporelles	0.00	6.00
673	Titres annulés (sur exercice antérieur)	0.00	- 6.00
TOTAL :		0.00	0.00

Budget SPANC

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0.00	640.00
611	Sous-traitance générale	0.00	- 640.00
TOTAL :		0.00	0.00

Budget Ordures Ménagères :

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
13918 (040)	Autres subventions d'équipement	0.00	- 0.20
1641	Emprunts en euros	0.00	0.20
2315-18	Installat°, matériel et outillage technique	0.00	- 6 000.00
2184-0	Mobilier	0.00	6 000.00
TOTAL :		0.00	0.00
FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0.00	9 415.87
706	Prestations de services	9 415.87	0.00
TOTAL :		9 415.87	9 415.87

Budget maisons de santé :

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
13913 (040)	Sub. transf cpte résult. Départements	0.00	2 000.00
10222	FCTVA	2 000.00	0.00
TOTAL :		2 000.00	2 000.00
FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
777 (042)	Quote-part subv invest transf cpte résult	2 000.00	0.00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0.00	2 000.00
60612	Energie - Electricité	0.00	3 000.00
752	Revenus des immeubles	3 000.00	0.00
TOTAL :		5 000.00	5 000.00

Budget Zone d'Activités :

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
71355	Variat° stocks terrains aménagés	- 0.04	0.00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0.04	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Budget Ateliers Partagés

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0.00	6 986.68
752	Revenus des immeubles	6 986.68	0.00
TOTAL :		6 986.68	6 986.68

Suite à l'exposé de M. le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le conseil Communautaire,

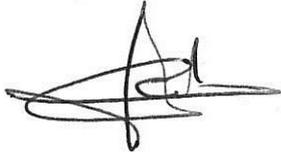
Par 23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

Article unique : VALIDE les décisions modificatives selon les modalités exposées ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Saint Just en Chevalet, le 14 décembre 2023

Le Président,
Charles LABOURE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS D'URFÉ
" Maison du pays d'Urfé "
42430 ST-JUST-EN-CHEVALET

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture le ...
et de la publication le ...
Fait à Saint Just en Chevalet, le ...

Le Président
Charles LABOURE

La secrétaire de séance,
Séverine PRAS



Mis en ligne sur www.ccpu.fr le 15 décembre 2023